

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 29 Mai 2017**

**Objet**  
**Subvention à**  
**l'association**  
**Mixage.**  
**Autorisation**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 23 Mai 2017 s'est réuni à 18 heures 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

33

**Etaient présents :** MME N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, MME C. LACUEY, M. IGLESIAS, MME DURLIN, M. GALAN, MME REMAUT, MME COLLIN, MME BONNAL, MME LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, M. CARRERA, MME LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, MME HERMENT, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. BELLOC, M. HADON , Mme VELU, M. GELOS

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. CAVALIERE à M. PUYOBRAU - MME MILLORIT à Mme COLLIN – MME CHEVAUCHERIE à M. MEYRE, MME LAQUIEZE à Mme DURLIN, M. VERBOIS à M. CALT

**MME N. LACUEY a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association Mixage, Fédération Aquitaine de structures du spectacle vivant, a été créée à l'initiative de lieux culturels aquitains, ce réseau est un espace d'échanges et de réflexion, une plate-forme de promotion du spectacle vivant.

Outre la veille relative aux problématiques du secteur d'activité, l'adhésion au réseau permet également la mutualisation des moyens et des coûts par la mise en place de tournées à l'échelle de la Région.

La ville adhère à l'association depuis 7 ans.

Il est proposé de renouveler l'adhésion à l'association Mixage afin de bénéficier de son expertise et de son soutien.

La 13ème édition des Régions en Scène Nouvelle Aquitaine/Occitanie a eu lieu mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 janvier 2017 à Périgueux et Sarlat. Sept compagnies d'Occitanie et sept compagnies de la Nouvelle Aquitaine étaient au rendez-vous. Plusieurs rencontres professionnelles ont également été organisées autour de différentes thématiques du secteur du spectacle vivant. Lors de ce dispositif les réseaux MIXAGE et PYRAMID font découvrir respectivement les compagnies installées sur leur territoire régional. La prochaine édition en janvier 2018 aura lieu en Occitanie.

Plusieurs rencontres professionnelles ont également été organisées autour de différentes thématiques du secteur du spectacle vivant.

Le montant de l'adhésion est fixé à 100€ pour l'année 2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;  
Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du 12 mai 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**APPROUVE** l'adhésion à l'association Mixage

**AUTORISE** Monsieur le Maire à verser l'adhésion.

**DIT** que les fonds sont inscrits au Budget primitif 2017.

Nombre de votants :	33
Suffrages exprimés :	<b>33</b>
Pour :	33
Contre :	
Abstention	

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus*

*Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 30 Mai 2017**

*Le Maire,*



**Jean-Jacques PUYOBRAU**